



AGENCE D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DE MARTINIQUE

# **Programme partenarial d'activités**

## **2018**

Novembre 2017

# SOMMAIRE

---

- ▶ Préambule
- ▶ Le nouveau contexte territorial
- ▶ Les modalités de préparation du programme 2018
- ▶ Les préoccupations des partenaires et sujets fédérateurs
  - 1- Les réflexions à la grande échelle
  - 2- La connaissance territoriale
  - 3- L'accompagnement des politiques publiques
  - 4- Le projet urbain
  - 5- Ressources, réseaux et communication

# PRÉAMBULE



## LE CONTEXTE TERRITORIAL

---

- ▶ L'année 2018 est la troisième année du projet d'agence 2016-2020 et s'inscrit dans un contexte territorial inchangé. Les principaux financeurs restent la CTM, les ECPI et l'État.
- ▶ La CTM a cependant opté pour un conventionnement annuel, ce qui réduit la visibilité à court terme. La dotation 2017 annuelle a diminué de 20%
- ▶ L'agence a engagé un processus d'élargissement du programme partenarial en direction de nouveaux membres, qui s'est d'ores et déjà concrétisé par un accord avec la CCIM et l'AFD et une négociation bien avancée avec l'EPFL et l'ADEME.

## LES MODALITÉS DE PRÉPARATION DU PROGRAMME 2018

---

- ▶ Comme l'année dernière, pour construire son programme de travail 2018, l'agence a mis en avant la mutualisation et l'intérêt stratégique des travaux
- ▶ L'élaboration du programme s'est fait à partir d'échanges entre l'agence et les partenaires engagés dès septembre, afin que le programme puisse être validé avant la fin de l'année.

# LES PRÉOCCUPATIONS DES PARTENAIRES ET SUJETS FÉDÉRATEURS EN 2018

---

- ▶ La plupart des sujets fédérateurs s'inscrivent dans la continuité de 2017. La première priorité est d'achever les travaux commencés : immobilier d'entreprise, loi littorale, secteurs de densification...
- ▶ La mobilisation quant à « l'alurisation » des documents de planification, la révision/transformation du SAR et la mise en œuvre de projets dans les centres-bourgs et autres centralités (dont Saint-Pierre) reste maximale.
- ▶ Dans la continuité de son anniversaire l'Agence intensifie ses actions de communication et de mise en lumière de ses observatoires.

# 1- LES RÉFLEXIONS A LA GRANDE ÉCHELLE

- ▶ L'une des premières ambitions du projet d'agence ADUAM 2020 est d'appréhender le territoire martiniquais dans sa globalité et de le voir de plus haut.
- ▶ Les réflexions à la grande échelle s'inscrivent parfaitement dans cette orientation.

► 1.1 La Trame verte et bleue de Martinique

Origine : CTM

Partenariats : Etat, EPCI, AMM, ADEME, PRNM

---

*Les travaux d'études menés sur la trame verte et bleue (TVB) ont été relancés dans le cadre de l'élaboration du schéma des continuités écologiques. L'ADUAM apportera son expertise sur les travaux en cours.*

- Prévu en 2018 :
- Participation aux comités techniques
- Travail de délimitations de la TVB dans les PLU en cours



## ► 1.2 Questions relatives à la mise en œuvre du Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)

Origine : Espace Sud

Partenariat : État/Autres EPCI

---

L'Espace Sud attire l'attention sur la difficulté de compréhension du PPRN pour les élus et tout particulièrement dans les zones orange bleu. De même, les refus d'autorisation de défrichement par l'ONF créent de nombreuses frictions. En amont de la révision du PPRN (pas encore programmée) il conviendrait de créer un espace de dialogue sur ce sujet épineux.

- Prévu en 2018 :
- Participation aux clubs ADS qui réunissent régulièrement les instructeurs du droit des sols
- Inventaire des situations posant problème et cartographie

► 1.3 L'interSCoT-SAR sur la loi littoral

Mission permanente

Origine : ADUAM

Partenariats spécifiques : DEAL,CTM, EPCI

---

*En 2017, l'ADUAM a initié une réflexion collective sur l'application de la loi littoral en Martinique, laquelle pose de nombreuses difficultés tant à l'échelle du SAR/SMVM, qu'à celles des SCOT et PLU. Une formation suivie d'un séminaire se sont tenus en mars et juin 2017. L'objectif poursuivi est d'aboutir à une méthode commune de traduction des principes de la loi littoral, entre les collectivités locales, les services de l'Etat, le tissu associatif et les auteurs des documents d'urbanisme.*

- Prévu en 2018 :
  - Les actes de l'InterSCOT-SAR sur la loi Littoral
  - Diffusion et valorisation du Film « rivages et décodages »
  - Rédaction d'un guide sous forme de fiches d'application de la loi littoral

► 1.4 L'interSCoT-SAR de Martinique

Mission permanente

Origine : ADUAM

Tous les partenaires

---

Dans le cadre de l'interSCOT-SAR, l'Agence propose des réflexions partagées à ses partenaires depuis 5 ans. Cependant cet espace de dialogue fonctionne de façon informelle et mérite d'être davantage porté politiquement.

► Prévu en 2018 :

- Création du comité politique de l'interSCoT-SAR (COPOL)
- Signature d'une charte entre l'association des maires, les trois EPCI, la CTM et l'Etat précisant les objectifs de l'interSCOT-SAR, ses modalités de fonctionnement et les engagements mutuels.

► **1.5 Réflexions prospectives sur la planification dans les collectivités d'outre-mer**

Origine : CTM

Partenariat : UA

---

*Les trois intercommunalités seront toutes dotées d'un SCoT, la question du PLU intercommunal est posée et la Collectivité Territoriale de Martinique souhaite s'orienter vers un nouveau document de planification qui se substituerait au SAR/SMVM, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de Martinique (PADDMA), sur le modèle du PADDUC de Corse.*

*En 2017 des contacts ont été établis avec l'équipe en charge du PADDUC (Agence de Corse et Cabinet Soler-Couteaux).*

*En attendant le positionnement de la CTM vis-à-vis de l'ADUAM quant à cette étude, nous poursuivons notre réflexions collaborative sur la planification dans nos territoires.*

- Prévu en 2018 :
  - Poursuite des échanges avec l'Agence d'Aménagement durable, de planification et d'Urbanisme de la Corse (en charge du PADDUC) en vue d'une collaboration inter-agences
  - Organisation d'un séminaire pour la réappropriation du Bilan du SAR opposable et de ses préconisations.
  - Constitution d'un groupe de travail avec les partenaires de l'ADUAM : questionnements sur le SMVM à partir des conclusions de l'interSCoT-SAR, retour sur le séminaire PLUi de l'Espace Sud, réflexions sur la pertinence des outils aux différentes échelles de la planification.
  - Voyage d'études en vue d'un retour d'expériences des élus et techniciens corses avec l'appui de l'agence de Corse.
-

## 2- LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

« Suivre les évolutions urbaines et sociétales, comprendre les dynamiques en cours. Pour ce faire, l'agence met à disposition de ses partenaires ses observatoires permanents et son large panel d'indicateurs, qui permettent de réaliser croisements et analyses et de leur donner les clés pour comprendre leur territoire »

## ► 2.1 L'OTM, l'Observatoire Territorial de Martinique

Mission Permanente      Origine: Ex-Conseil régional (CAT 2004)

---

*L'OTM a été créé pour fédérer les outils d'observation thématiques existant en Martinique afin de pouvoir disposer d'une vision globale et partagée du territoire. C'est un dispositif partenarial animé par l'ADUAM accessible par un portail en ligne qui présente la Martinique sous l'angle du développement durable, à travers 4 grandes thématiques (économie, environnement, social, culture). En 2018 l'activité se renforce au niveau du croisement des données, de la production d'indicateurs innovants et d'analyses plus pointues.*

Prévu en 2018 :

Les mises à jour des données :

- Actualisation et intégration de données sur les équipements publics construits depuis 2010 : *administration, enseignement, religion, art et culture, social, santé, sport et loisirs, traitement des eaux, transport, tourisme, prévention et sureté...*
- Poursuite du développement de la thématique culture

## ► 2.1 L'OTM, l'Observatoire Territorial de Martinique

---

### L'animation de l'observatoire

- Organisation du 3ème Anniversaire : *bilan 2016 et 2017, programme 2018*
- Formations « Prise en main » de l'observatoire

### Les nouveautés en 2018 :

- Mise en place de la gouvernance de L'OTM
- Création de nouveaux indicateurs de développement durable
- Indicateurs issus des documents de planification (sur une page dédiée) destinés à *suivre en continu l'évolution des trois territoires de SCOT de Martinique au regard de leurs orientations*
- Intégration de nouvelles données : TIC, tourisme, précarité, formation pour adultes, culture.

## ► 2.2 L'O2TM, l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique

Mission permanente

Origine : Réforme des transports

---

*L'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (O2TM) a été créé en 2012 suite à la réforme des transports du Conseil régional, en vue de suivre les travaux de l'AOT unique. Administré par l'ADUAM, sa vocation est d'analyser et suivre l'évolution de l'ensemble des activités en lien avec la mobilité et les transports. Il publie « La Lettre de l'O2TM » et dispose également d'un portail en ligne aux multiples fonctionnalités.*

► Prévu en 2018 :

### Le travail sur le portail

- *Mise à jour annuelle des données : transport maritime, accidentologie routière, transport aérien*
- *Intégration de nouvelles données : lignes de transport public, données socio-démographiques INSEE ( Equipement des ménages, enseignement, santé, voitures des ménages..), trafic routier (RN et RD), localisation des accidents routiers...*



## ► 2.2 L'O2TM, l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique

---

### L'animation de l'observatoire

- Signature des conventions de mise à disposition de données avec : *CTM, DEAL, CAP Nord, CACEM*.
- Poursuite des présentations du portail de l'O2TM /formation « prise en main » de l'outil.
- Poursuite de la diffusion de la lettre d'actualités «InfO2TM»
- Mise en place de la gouvernance de l'O2TM (renforcement du portage politique) et partenariat à établir avec Martinique transports en vue de l'élaboration du PDU.
- Rédaction de publications collaboratives avec le groupe de travail : Plans de déplacement inter-entreprises, modes actifs (« doux ») et établissements scolaires

### Les nouveautés en 2018 :

- Nouveaux indicateurs sur l'impact du TCSP sur sa Zone d'influence : prix des loyers, des terrains, nombre de ventes de biens immobiliers, ...
- Réflexion sur de nouvelles méthodes d'acquisition de données de la mobilité

### ► 2.3 TERRA, l'observatoire foncier de l'ADUAM

Mission permanente

Origine : Ex Conseil Général (Assises du logement 1986)

---

*TERRA est un dispositif d'observation avec un double enjeu foncier : la gestion économe de l'espace martiniquais pour préserver les terres agricoles, ainsi que le défi du renouvellement urbain. Il comprend près des indicateurs sur les thématiques suivantes : marché foncier, foncier agricole, à risque, consommation, potentialités foncières qui permettent de faire de la veille foncière et construire des stratégies territoriales*

Prévu en 2018 :

Analyse du marché foncier

- Traitement et analyse de la base « Demandes de valeur foncière » : cette base a des nombreux atouts en matière d'observation, notamment sa fiabilité et son exhaustivité.
- Poursuite du partenariat avec l'agence d'urbanisme de Lille pour l'exploitation de la base DVF
- Analyse du marché foncier et immobilier : à travers le volume de ventes, leur prix et leur évolution, le type de biens vendus et le profil des vendeurs et des acheteurs

Nouveautés en 2018 :

- ▶ Mise en place d'un référentiel foncier
  - ▶ Valorisation de données DVF : Cartographie et chiffres clés,
-

## ► 2.3 TERRA, l'observatoire foncier de l'ADUAM

---

### Suivi de la consommation foncière

*Le suivi de la tache urbaine, les changements d'affectation du sol à partir de l'analyse des documents d'urbanisme, les disponibilités foncières constituent un champ d'observation important.*

Poursuite de l'analyse qualitative des anciennes zones NB des POS (zones d'habitat diffus) : mode d'occupation, densité, équipements, formes urbaines : déploiement d'une application de cartographie dynamique

Nouveautés en 2018 : des données actualisées et de nouvelles sources pour mesurer la consommation de l'espace

- Exploitation de la base « fichiers fonciers **millésime 2016** » de la DGI contenant les données déclaratives du cadastre : ces fichiers sont une source nouvelle de données pour qualifier l'usage du sol, l'utilisation et la quantification du bâti, ainsi que leur évolution

## ► 2.4 L'immobilier d'entreprise

Origine : CACEM/Espace Sud

Partenariats : CCIM, Martinique Développement

---

*En 2017 l'ADUAM a commencé l'état des lieux de l'immobilier d'entreprise sur l'ensemble du territoire martiniquais. Ces données alimenteront les observatoires que les EPCI mettront en place, eu égard les compétences dévolues par la loi NOTRE.*

*Après avoir étudié l'offre, en 2018 l'agence se focalise sur les caractéristiques de la demande et sur l'analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande.*

- Prévu en 2018 :
  - Synthèse des enquêtes – Evaluation de la méthode – Recherche de financements spécifiques pour la généralisation des enquêtes

## ► 2.5 Carte des projets du territoire

Origine : ADUAM

---

*La carte des projets permettra de localiser les projets du territoire martiniquais, de renseigner sur la nature du projet, sur le nom du maître d'ouvrage et/ou de l'opérateur, sur son origine, par exemple ce qui relève d'une orientation du PLU, d'un projet urbain, sur la manière dont il doit être mis en œuvre... En 2017 un test exhaustif a été réalisé sur la commune de Saint-Esprit.*

- Prévu en 2018 :
  - Présentation au COTEC des résultats de la commune test
  - Collecte des données sur l'ensemble de la Martinique
  - Structuration de la base de données et intégration des données collectées
  - Géo localisation des projets
  - Représentations cartographiques
  - Valorisation des données numériques dans une application interactive

## ► 2.6 L'observatoire foncier de Martinique

Origine : DEAL

---

*Voyant l'intérêt de regrouper toutes les données foncières en un même lieu, la DEAL a lancé une étude de faisabilité pour la mise en place d'un observatoire foncier de Martinique, laquelle a été confiée au CEREMA. A partir des conclusions de cette étude, il a été proposé à l'Agence d'animer et de piloter le futur observatoire foncier de Martinique.*

► Prévu en 2018 :

- Poursuite de la collecte des données recensées par le CEREMA auprès des partenaires fournisseurs des données : *Agence de 50 Pas, EPFL, DEAL, CCIM, CTM, SAFER, DAAF, Communes, EPCI, ADUAM)*
- Expertise/évaluation de la qualité des données : *sur les modes et les moyens de production, précision, exhaustivité, périodicité, format, pertinence...*
- Mise en place des groupes techniques
- Identification des sujets majeurs et questions communes intéressant les partenaires
- Bilan et choix de l'outil d'exploitation (nouveau portail ou portail existant)
- Recherche de financements dédiés pour poursuivre les autres phases (fonds européens...)

## ► 2.8 Productions

---

- Prévus en 2018 :
  - Les « lettres de l'O2TM » choisies par le groupe de travail
  - Deux observatoires de l'ADUAM : TIC, culture
  - L'offre et la demande en immobilier d'entreprise sur l'ensemble du territoire et par EPCI
  - 2<sup>ème</sup> note sur le bilan de l'expérimentation de l'observatoire foncier de Martinique (données, sujets majeurs, outils)
  - Étude prévue dans les actions du PLH de CAP Nord en partenariat avec le CLAJJ : 5.3 « identifier des besoins spécifiques des jeunes et notamment en hébergement individuel et/ou collectif
  - Note synthétique sur l'état du développement de la MARTINIQUE à partir d'indicateurs choisis dans les trois SCOT et les observatoires de l'ADUAM.

## ► 2-9 Participation COPIL/COTEC, Présentations

---

► Prévu en 2018 :

- **Intégration des POS et PLU de Martinique au GPU de l'urbanisme** : en tant que partenaire privilégié des communes depuis plusieurs années, l'ADUAM accompagne les maires de Martinique dans la publication de leur document d'urbanisme sur le GPU. Elle a en effet pris l'initiative de numériser et standardiser les bases de données POS/PLU, en respectant les prescriptions du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG).
- **Observatoire Martiniquais de la Biodiversité** : l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité est un dispositif partenarial animé par le Parc Naturel Régional de Martinique. L'ADUAM fait partie des 42 membres de l'observatoire et participe annuellement aux COTEC et ateliers organisés par l'OMB.
- **Comité Technique de l'Observatoire de l'Habitat** : l'Agence est membre du COTEC de l'observatoire qui se réunit une à deux fois par an à la DEAL. L'observatoire de l'habitat a vocation à concourir à l'amélioration et à la mise en œuvre des différentes politiques publiques en matière d'habitat et de logement en Martinique.



## ► 2-9 Participation COPIL/COTEC, Présentations

---

### ► Prévu en 2018 (suite) :

- COTEC pour la mise en place de la plateforme de référencement de l'immobilier d'entreprise de l'Espace Sud
- GéoMartinique : l'ADUAM est un partenaire privilégié de GéoMartinique, elle est membre actif de son comité technique au sein duquel elle met en place avec les autres géomaticiens, les actions du programme d'activités et qui assure la veille technologique de l'association. Elle est aussi trésorière de GéoMartinique.

### 3- L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

---

Aider les politiques publiques, c'est s'inscrire dans une logique d'évaluation en continu des plans, schémas et projets territoriaux pour accompagner les collectivités dans leurs stratégies de territoire.



### ► 3.1 L'Assistance à la révision du SCOT de CAP Nord

Mission permanente SCoT

Origine : CAP Nord

Partenariat : État/CTM

---

*Le 7 mars 2014, les élus de CAP Nord ont voté la révision générale du SCoT afin de prendre en compte la Loi Engagement National pour l'Environnement (dite loi Grenelle) et la loi Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR). L'agence assiste la collectivité dans toutes les étapes de la démarche.*

- Prévu en 2018 :
  - Suivi de la procédure (Planning, cahier des charges...)
  - Suivi et relecture des documents produits par les BE SCOT et AEU : diagnostic, PADD, DOO, concertation,...
  - Co-Préparation des COPIL / COTEC
  - Apports qualitatifs sur les paysages et la mobilité

▶ **3.2 L'Assistance à l'élaboration du SCOT de L'Espace SUD**

Mission permanente SCoT

Origine : Espace Sud

Partenariat : État /CTM

---

*Fin 2017/ début 2018 devrait voir l'approbation du SCoT de l'Espace Sud. Il s'agira maintenant d'accompagner la collectivité auprès des communes pour qu'elles s'approprient au mieux le SCoT.*

- ▶ Prévu en 2018 :
  - Présentation du SCoT au Conseil Communautaire pour l'approbation
  - Accompagnement de l'Espace Sud dans la présentation du SCOT aux communes
  - Co-rédaction d'une newsletter

### ► 3-3 Suivi et mise en œuvre des SCoTs

Mission permanente SCoT

Origine : ADUAM

Partenariat : État /CTM

---

*La CACEM et CAP Nord disposent d'un SCoT approuvé, L'approbation du SCoT de l'Espace Sud est imminente. L'ADUAM a accompagné chacun des EPCI lors de l'élaboration de leurs SCoTs. Elle propose de les assister pour la mise en œuvre et l'évaluation de leurs schémas respectifs. Parmi les actions pouvant être réalisées, le suivi des indicateurs des SCoTs semble prioritaire.*

Prévu en 2018 :

- Suivi des SCOTS
- Réflexion globale sur la constructions des indicateurs des SCOTs
- Création d'une page dédiée au sein de l'OTM
- Présentation de cette nouvelle fonctionnalité de l'OTM lors de la constitution du COPOL InterSCOT-SAR
  - Premiers débats autour des indicateurs en commissions d'aménagement et/ou aux conseils communautaires des trois EPCI

### Mise en œuvre des SCoTs :

- CACEM :

*Pour faciliter sa mise en œuvre, l'Agence a réalisé en 2017 un guide d'application des orientations du SCoT de la CACEM organisé sous forme de fiches thématiques pratiques et illustrées. Le guide a été présenté et validé en commission aménagement de la CACEM. Il s'agira de le diffuser auprès des différents partenaires et de le présenter aux communes membres de l'intercommunalité.*

- Diffusion du guide : sites internet (ADUAM, CACEM) et envoi aux partenaires.

- Valorisation du guide : présentation du Guide aux communes membres de la CACEM

- Espace SUD :

- Participation à la réalisation d'un plan d'actions pour la mise en œuvre, le suivi et l'animation du SCoT auprès des partenaires institutionnels.

- Rédaction d'un guide d'application du SCOT.

- Rédaction d'une note de cadrage avec les services de l'Espace Sud et en collaboration avec les autres partenaires. L'expérience des guides des SCOTs de CAP Nord et de la CACEM pourra être mutualisée
- Consultations régulières des référents « PLU » des communes membres et des partenaires de l'ADUAM
- La rédaction du guide

► **3.4 L'accompagnement des actions du PLH de CAP Nord**

Mission permanente

Origine : CAP Nord

Partenariats : Etat, communes concernées, CTM, CLAJE

---

*L'Agence accompagne CAP Nord dans le suivi et dans la mise en œuvre des fiches actions de son Programme Local de l'Habitat (PLH) ; elle s'implique dans les actions suivantes :*

**Deux actions relatives à la réalisation des PLU :**

- Action 1.1 traduire les objectifs du PLH dans les documents d'urbanisme : veiller à la retranscription des objectifs du PLH dans les PADD des PLU et notamment définir le volume foncier, les secteurs de renouvellement urbain et les ZAC à proximité des services, transports et équipements)
- Action 4.1 Intégrer le développement de l'offre en locatif social et très social dans les centralités : localiser les sites d'accueil préférentiels, veiller à avoir une part de petits logements, retranscrire les objectifs dans les OAP.

L'action 3.3 : élaborer un Plan Intercommunal de lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)

- Transmission de données des observatoires à CAP Nord, notamment sur l'HI (convention de mise à disposition)
- Participation aux travaux : *relecture des documents produits et avis, validation des phases lors des COTEC, préparation des COPIL*

L'action 6.2 relative au suivi du PLH :

- Aider à mettre en place l'observatoire de l'habitat de CAP Nord

Les actions 1.2 « lancer des opérations expérimentales auprès de 4 communes pour renforcer la qualité des projets » et 5.3 « identifier des besoins spécifiques des jeunes et notamment en hébergement individuel et/ou collectif » renvoient à la Connaissance territoriale (étude sur les besoins des jeunes) et au Projet urbain (opérations expérimentales)



### ► 3.5 Les Plans Locaux d'Urbanisme

Origine : PP et HPP

Partenariats : Etat, communes concernées, CTM

---

*Les travaux concernant l'élaboration des documents de planification communaux seront encore prioritaires dans le programme de travail 2018, eu égard leur calendrier imposé par les lois Grenelle et ALUR. L'ADUAM propose différents niveaux de missions aux communes, réalisées tantôt dans le cadre, tantôt hors du Programme partenarial.*

► Prévu en 2018 :

**Dans le cadre du programme partenarial :**

Des missions d'assistance : l'ADUAM assiste les communes des ANSES D'ARLET, dont le PADD a été débattu en 2017 et l'arrêt prévu en 2018 ; ainsi que celle du Robert qui entre dans sa phase de traduction réglementaire.

Elle donnera un avis sur le PLU de la Ville de FDF en participant à son COPIL.

Élaboration complète des PLU de Grand Rivière et Macouba (achèvement de la traduction réglementaire, rédaction finale des projets de PLU).

Missions très spécifiques sur la commune des Trois-Ilets qui a adhéré pleinement au programme partenarial. Le PLU (diagnostic territorial, PADD et traduction réglementaire) est réalisé en expérimentant avec la ville de nouveaux modes de concertation et en mettant parallèlement en œuvre une démarche projet (EAT Anse Mitan, Terrain SIMAR au Quartier La Ferme, lien avec le PLU des Anses d'Arlet)

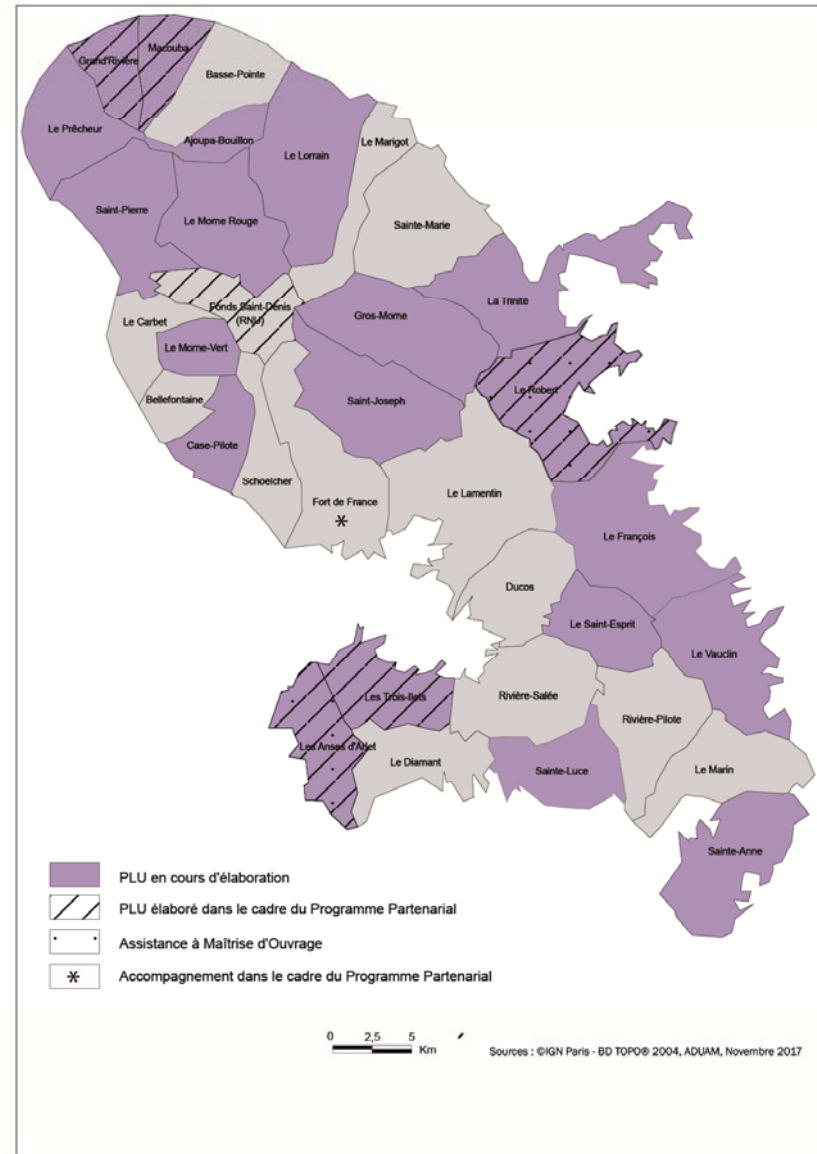
LA PLANIFICATION COMMUNALE AU 15 NOVEMBRE 2017

Contrats particuliers hors programme partenarial :

Phase administrative : Morne-Vert, Ajoupa-Bouillon, Prêcheur, Sainte-Luce

PLU à finaliser pour l'arrêt : Lorrain, Sainte-Anne, Trinité, Morne-Rouge, Saint-Joseph, Case-Pilote, Saint-Espirit, Vauclin

PLU en procédure de modification et en révision allégée : Morne-Rouge, Le François



### ▶ 3.7 Participation COPIL/COTEC Présentations

---

▶ Prévu en 2018 :

- **PILHI de CAP NORD** : l'Agence participe au comité de pilotage du PILHI de Cap Nord qui se déroule en trois phases : une première phase de diagnostic et de repérage de l'habitat indigne, une deuxième phase de définition des modalités de traitement et de proposition d'un plan d'actions, et enfin une phase d'élaboration du programme prévisionnel des actions.
- **Parc Naturel Marin de la Martinique** : l'Agence fait partie du comité de concertation du projet de création d'un parc naturel marin autour de la Martinique placé sous la responsabilité de la Préfecture de Martinique.
- **PDLHI** : l'ADUAM est intégrée au COPIL et participe aux différentes réunions
- **Patrimoine mondial de l'UNESCO** : après validation de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle (DVUE) du Bien Martiniquais, le PNM souhaite associer l'agence aux différentes étapes de la procédure (définition du périmètre, plan de gestion).

A narrow alleyway in a residential area. On the left, there is a two-story wooden house with a red roof and a window with shutters. A large bush of red flowers is in the foreground. On the right, there is a grey concrete wall and a black metal bench. The alleyway is paved and leads towards other buildings in the distance.

## 4- LE PROJET URBAIN

Participer à la mise en œuvre de projets structurants, animer de nouveaux espaces collaboratifs, proposer des solutions d'aménagement intégratrices et innovantes, voilà les différentes actions qui structureront le travail de l'Agence dans cette nouvelle étape de diffusion et d'appropriation du projet urbain.

L'ADUAM appuie et accompagne la réalisation de projets urbains. Il s'agit notamment d'en établir les diagnostics, d'identifier leurs enjeux et de proposer des projets d'aménagement correspondant aux attentes des élus et partenaires concernés. Elle assure des démarches participatives, épaulé les communes dans leur dialogue avec leurs habitants (diagnostic en marchant, participation de habitants aux projets) et souhaite proposer des compétences d'associations des habitants et des acteurs du territoire à la fabrication de l'urbain.

► **4.1 Mise en œuvre de l'Atelier de Saint-Pierre**

Origine : FNAU

Partenariats : ETAT, CTM, CAP Nord, Ville de Saint-Pierre, PNM, AFD,

---

*L'année sera consacrée au lancement des actions proposées lors de l'atelier d'avril 2016. L'objectif est de mettre l'accent sur la conception et la mise en œuvre des projets « soft » réalisables à court terme grâce à la mise en lien des acteurs publics privés et du monde associatif et/ou privé.*

Prévu en 2018 :

- Cadrage et définition du partenariat avec la ville et les principaux acteurs
- Étude sur les dents creuses en partenariat avec le Parc Naturel
- Synthèse des études foncières sur le centre-bourg
- Accompagnement de la commune pour l'aménagement terrestre de la zone de mouillage organisée

## ► 4.2 Centres-bourgs et centres-villes

---

*Accompagner les maires dans la reconquête de leurs centralités est une priorité du projet d'agence ADUAM 2020. C'est dans ce cadre que nous proposons d'engager un programme d'études ciblé prioritairement sur les centres-bourgs et villes. Dans ces études de « recomposition urbaine », dont il faudra définir précisément les contours et le niveau de précision, nous commencerons à dessiner d'abord l'espace public, lien entre les différents espaces de la ville, avant de nous intéresser aux « pleins ». Il nous paraît essentiel d'opter pour ce levier de la ville « marchable » pour enclencher un processus dynamique de projet urbain.*

Prévu en 2018 :

1. Étude « Proposer une stratégie d'aménagement des centres-bourgs de la Martinique »
2. Étude relative à l'aménagement opérationnel des centres-bourgs et centralités urbaines (Sainte-Luce, Vauclin, Saint-Esprit, Ajout communes CPER).

### ► 4.3 Les Plans Communaux de Paysage (PCP)

*Les premiers PCP, démarches volontaires portées par les communes ont à l'initiative du Parc Naturel de Martinique, ont été achevés en 2017. Après la restitution des travaux aux élus et aux habitants, l'Agence tentera d'impliquer les acteurs publics et privés dans la réalisation des actions retenues.*

► Prévu en 2018 :

➤ Un site situé sur le territoire de l'Espace Sud devra être retenu pour engager le 3ème Plan Communal de Paysages. La commune des Anses-d'Arlet a été proposée au PNM

➤ Par ailleurs sur la base expérimentale des deux premiers PCP, l'ADUAM propose de lancer un appel à projet auprès des communes, en partenariat avec le PNM ou la DEAL, pour généraliser ces outils à l'ensemble du territoire martiniquais.

➤ Un groupe de travail sera constitué dont la première tâche sera de valider le cahier des charges produit par l'agence

## ► 4.5 Localisation des secteurs de densification dans les zones urbaines de référence de l'Espace Sud

---

*Dans le cadre de la mise en œuvre du PLH de l'Espace Sud, la collectivité souhaite évaluer les capacités de densification dans les zones urbaines de référence (ZUR) de son futur SCoT. En 2017 une méthodologie a été expérimentée sur la commune de Sainte-Anne, avant de la décliner sur l'ensemble des zones urbaines de référence. Ce travail pourra servir de base à la réalisation d'OAP dans les PLU.*

Prévu en 2018 :

- Présentation de la méthode à l'Espace Sud et au groupe de travail
- Poursuite de la quantification brute des possibilités de densification à partir des règles des PLU ou des POS opposables
- Ajustement des calculs de volume et des choix de formes urbaines suite aux enquêtes terrain (appréciation de l'insertion au site)
- Le recours à la représentation en 3D sera systématisé pour améliorer la perception des propositions de densification



#### ► 4.5 Etude de recomposition de la centralité littorale de Sainte-Marie

---

*Cette étude est en attente d'une confirmation de commande par la ville. Suite à l'élaboration de son PLU et à la mise en place d'un contrat de ville axé sur la dynamisation des commerces du centre bourg, elle permet de faire le lien entre toutes les thématiques importantes pour le développement futur de ce territoire : faciliter les liaisons vers le bourg, diversifier les modes de déplacements, aménager et valoriser les espaces publics, vivifier les commerces, « faire de la ville sur la ville ».*

Prévu en 2018 :

##### Travail sur la grande échelle : programmation urbaine

- Récolte et intégration des projets en cours
- Mise en cohérence des projets en cours avec les orientations proposées
- Elaboration d'un programme d'aménagement intégrateur, spatialisé et partagé

##### Travail à l'échelle de secteurs clés : aménagement urbain

- Identification des secteurs clés
- Proposition d'aménagements urbains qualitatifs

## ► 4.7 L'indivision en Martinique

---

*L'Indivision constitue un frein à la densification et à la limitation de l'étalement urbain. En 2018, il s'agira de produire une note sur ce sujet qui proposera un état des lieux de ce qui a été fait pour lutter contre l'indivision dans les différentes communes, des résultats obtenus, des outils mobilisés et des limites de la procédure.*

- Prévu en 2018 :
  - Collecte des données auprès des acteurs concernés (Etat, CTM, EPCI, Communes)
  - Synthèse des informations et échanges en réunion partenariale
  - Rédaction de la note

## ► 4.8 Participation COPIL/COTEC, Présentations

---

► Prévu en 2018 :

- **Comité de pilotage du NPNRU de Fort-de-France**

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine, la ville de Fort de France a présenté un nouveau dossier à l'ANRU prenant en compte les projets de rénovation urbaine prioritaires pour la ville. L'ADUAM, à la demande de la ville, participera au comité de pilotage.

- **Commission qualité architecturale et paysagère de CAP Nord**

Au titre de ses nouvelles compétences d'instruction des permis de construire, CAP Nord a mis en place une commission consultative qui examinera et donnera un avis sur les demandes d'autorisations à construire sur son territoire. L'ADUAM participera aux présentations des projets lors de rencontres qui se dérouleront 2 à 3 fois par an.

- **Ateliers Eco Quartiers**

L'ADUAM participe à cet atelier Eco Quartier depuis sa mise en place par la DEAL et Ville Caraïbe. Lieu d'échanges et de partage de la connaissance en matière de ville durable, cet atelier réunit techniciens et élus autour de cette thématique et dans son adaptation à notre territoire.

## 5- RESSOURCES, RESEAUX ET COMMUNICATION

L'ADUAM collecte, croise et analyse de nombreuses données. Son observation en continu du territoire martiniquais, à ses différentes échelles, en fait un lieu de connaissances et de ressources pour ses partenaires.

Travaillant en transversalité avec les autres pôles de l'agence, le pôle COM/DOC occupe une place centrale pour capitaliser, valoriser et diffuser les ressources de l'ADUAM, en interne et à l'externe.



## ► 5.1 Moderniser l'image de l'agence

---

*L'image est ce qui est perçu de l'Agence. Elle constitue l'un des ressorts de son attractivité. Le logo a été renouvelé en 2017, ainsi que la charte graphique qui en décline. La démarche de renouvellement se poursuivra en 2018.*

- Prévu en 2018 :
  - Plaque institutionnelle de l'Agence et de ses activités
  - Poursuite du travail sur l'identité visuelle et l'aménagement des locaux

## ► 5.2 Améliorer la communication interne

---

*La communication interne tient un rôle prépondérant dans le fonctionnement de l'Agence. L'enjeu principal est de renforcer l'esprit d'équipe, gage du bien être au travail et de l'amélioration de la qualité des productions, et aussi de favoriser la circulation de l'information.*

- Prévu en 2018 :
  - Optimisation des outils organisationnels (moderniser l'intranet pour la gestion des véhicules, des réunions, des congés, du temps passé...)
  - Constitution d'une boîte à outils destinée aux nouveaux agents (règlement intérieur, charte informatique, répertoire partenaires et personnes ressources)
  - Rendez-vous de la Doc, espace de formation à la culture urbaine qui favorise le dialogue

### ► 5.3 Capitaliser les ressources de l'agence

---

*L'agence veut jouer pleinement son rôle de centre de ressources du territoire. Considérée comme « la mémoire de l'aménagement martiniquais », elle s'est appliquée au cours des dernières années, à trier études et ouvrages pour classer, organiser et parfois reconstituer cette mémoire. Son centre de ressources est déjà utilisé en intranet et il s'agit de le mettre en partage avec la création d'un portail de ressources documentaires en extranet.*

*Son nouveau site internet a été mis en ligne en 2017 et il convient de le faire fonctionner en continue*

► Prévus en 2018 :

- *Le centre de documentation : actualisation du logiciel de saisie et mise à jour en continu du fonds documentaire, acquisition de nouveaux documents, services en direction de l'équipe d'études (panorama de presse, signalement d'ouvrages ou d'articles et recherches spécifiques)*
- *Création d'un portail pour l'ouverture des ressources documentaires aux partenaires*
- *Actualisation en continu du site internet et son actualisation en continu : le site doit se positionner comme un média incontournable de mutualisation et de valorisation des travaux et études*

## ► 5.4 Partenariats/ Réseaux

---

*En 2018, l'ADUAM poursuit sa mission d'animation du débat local, permettant de favoriser les échanges et de promouvoir la culture urbaine.*

Prévu en 2018 :

- Animation du débat local : le 3<sup>e</sup> anniversaire de l'OTM, l'interSCot-SAR (signature de la charte, présentation de la page dédiée aux indicateurs des SCoTs)
- Accompagnement des autres pôles : PCP, APUD (outils collaboratifs)
- Association aux réflexions conduites par le réseau FNAU : *Clubs, Rencontre des agences d'urbanisme à Lille ...*
- Le réseau des SCoT : *rencontre nationale des SCoTs*
- Le réseau Caraïbes : engagement d'un premier partenariat avec Haïti (commune de Thiotte)
- Les autres partenariats : *préparation des conventions ADEME, EPFL, AFD, CCIM, Port de Martinique*



## ► 5.5 Les 40 ans de l'agence

---

*Ce 40ème anniversaire sera l'occasion de dévoiler la nouvelle dénomination de l'agence et son logotype, plus en phase avec ses nouvelles orientations de son projet d'agence. Cette évolution symbolise une exigence de toujours mieux répondre aux attentes des territoires et à leurs nouveaux défis. En 2018 l'ADUAM préparera une exposition dont l'ambition est de témoigner d'un demi-siècle d'histoire urbaine. Plusieurs autres rendez-vous viendront compléter cette exposition.*

Prévu en 2018 :

- Signature de la charte partenariale qui réaffirme l'adhésion des membres au principe partenarial et le sens de ses missions.
- Exposition photos : *un voyage au fil des politiques publiques d'aménagement et des outils qui ont façonné le territoire depuis 40 ans*
- Séminaire débat avec projection de films sur les initiatives originales qui favorisent le « vivre ensemble »